

DECRETS, ARRETES, DECISIONS ET CIRCULAIRES

MINISTERE D'ETAT CHARGE DES TRANSPORTS

Décret du 28 décembre 1971 mettant fin aux fonctions du directeur général du centre d'études et de recherches des transports.

Par décret du 28 décembre 1971, il est mis fin aux fonctions de directeur général du centre d'études et de recherches des transports, exercées par M. Abbès Aberkane, appelé à d'autres fonctions.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Décret du 28 décembre 1971 portant nomination d'un sous-directeur.

Par décret du 28 décembre 1971, M. Mohammed Er-Rachid Miri est nommé en qualité de sous-directeur du personnel au ministère des affaires étrangères.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 28 décembre 1971 portant nomination d'un sous-directeur.

Par décret du 28 décembre 1971, M. Nouridine Naït-Ali est nommé sous-directeur de l'action économique à la direction générale des affaires administratives et des collectivités locales.

Ledit décret prend effet à compter de la date de sa signature.

Décrets du 28 décembre 1971 portant mouvement dans le corps des chefs de daïra.

Par décret du 28 décembre 1971, M. Mohamed Maamar, précédemment chef de daïra de Béni Abbès, est nommé, à compter du 1^{er} octobre 1971, chef de daïra d'Adrar.

Par décret du 28 décembre 1971, M. Mohamed Bouzاهر, précédemment chef de daïra de Touggourt, est nommé à compter du 1^{er} octobre 1971, chef de daïra de Ghardaïa.

Par décret du 28 décembre 1971, M. Hafnaoui Ghezal, précédemment chef de daïra d'Ouargla, est nommé, à compter du 1^{er} octobre 1971, chef de daïra d'El Goléa.

Par décret du 28 décembre 1971, M. Noryne Benkritly est nommé, à compter du 1^{er} septembre 1971, chef de daïra de Tiaret.

Par décret du 28 décembre 1971, M. Abdelkader Oulhaï est nommé, à compter du 1^{er} septembre 1971, chef de daïra de Mostaganem.

Par décret du 28 décembre 1971, M. Mohamed Salah Bougueroua est nommé, à compter du 1^{er} septembre 1971, chef de daïra de Merouana.

Par décret du 28 décembre 1971, il est mis fin, à compter du 1^{er} septembre 1971, aux fonctions de chef de daïra d'Arris, exercées par M. Ahmed Hameurlain.

Par décret du 28 décembre 1971, M. Rəmdane Haddadi, précédemment chef de daïra de Tamanrasset, est nommé, à compter du 1^{er} octobre 1971, chef de daïra de Laghouat.

Par décret du 28 décembre 1971, M. Enwer Merabet, précédemment chef de daïra d'In Salah, est nommé, à compter du 1^{er} octobre 1971, chef de daïra de Tamanrasset.

Par décret du 28 décembre 1971, M. Baghdadi Laalaouna, précédemment chef de daïra d'Ain El Kebira, est nommé, à compter du 1^{er} septembre 1971, chef de daïra de Timimoun.

Par décret du 28 décembre 1971, M. Chérif Megueddem, précédemment chef de daïra de Djanet, est nommé, à compter du 1^{er} octobre 1971, chef de daïra d'Ouargla.

Par décret du 28 décembre 1971, M. Boumediène Aïssaoui, précédemment chef de daïra de Tindouf, est nommé, à compter du 1^{er} octobre 1971, chef de daïra de Béni Abbès.

Par décret du 28 décembre 1971, M. Fateh Assoul, précédemment chef de daïra d'El Oued, est nommé, à compter du 1^{er} octobre 1971, chef de daïra de Touggourt.

Par décret du 28 décembre 1971, il est mis fin, à compter du 1^{er} octobre 1971, aux fonctions de chef de daïra d'El Goléa, exercées par M. Abdelkader Zaoui.

Par décret du 28 décembre 1971, il est mis, à compter du 1^{er} septembre 1971, aux fonctions de chef de daïra de Bougaa, exercées par M. Ziadi Farah.

Par décret du 28 décembre 1971, il est mis fin aux fonctions de chef de daïra de Ain Defla, exercées par M. Salah Goudjil, appelé à d'autres fonctions.

Par décret du 28 décembre 1971, il est mis fin, à compter du 1^{er} septembre 1971, aux fonctions de chef de daïra, chef de cabinet du wali de Sétif, exercées par M. Boumediène Bouallou, appelé à d'autres fonctions.

Par décret du 28 décembre 1971, M. Boumediène Bouallou est nommé, à compter du 1^{er} septembre 1971, chef de daïra de Tighennif.

Par décret du 28 décembre 1971, il est mis fin, à compter du 1^{er} septembre 1971, aux fonctions de chef de daïra de Sidi Bel Abbès, exercées par M. Otmane Zinaï, appelé à d'autres fonctions.

Par décret du 28 décembre 1971, il est mis fin, à compter du 1^{er} septembre 1971, aux fonctions de chef de daïra de Constantine, exercées par M. Abdelkader Chérienne.

Par décret du 28 décembre 1971, il est mis fin, à compter du 1^{er} septembre 1971, aux fonctions de chef de daïra de Annaba, exercées par M. Mohamed Akacem Bouras.

Par décret du 28 décembre 1971, il est mis fin aux fonctions de chef de daïra, chef de cabinet du wali de Médéa, exercées par M. Rachid Skenazene, appelé à d'autres fonctions.

Par décret du 28 décembre 1971, il est mis fin, à compter du 1^{er} septembre 1971, aux fonctions de chef de daïra d'Ain M'Lila, exercées par M. Ahmed Belaïd.

Par décret du 28 décembre 1971, il est mis fin, à compter du 1^{er} septembre 1971, aux fonctions de chef de daïra de Bordj Bou Arreridj, exercées par M. Abdelkrim Ferhat.

Par décret du 28 décembre 1971, il est mis fin, à compter du 1^{er} septembre 1971, aux fonctions de chef de daïra de Cherchell, exercées par M. Djamal Doukali.